



**MINISTÈRES  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
COHÉSION DES TERRITOIRES  
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE  
MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

# **TRANSFERT DE LA LIQUIDATION DES TAXES D'URBANISME À LA DGFIP**

COMITÉ DE SUIVI DES ORGANISATIONS SYNDICALES –  
21 JUIN 2022

# Sommaire

## Procédure de transfert:

- Bilan de la phase n°1 – chargés de mission à la préfiguration
- Point d'étape de la phase n°2 – résultats de la procédure de recrutement

## Calendrier des travaux normatifs



**MINISTÈRES  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
COHÉSION DES TERRITOIRES  
MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

# Procédure de transfert des agents

## Rappel du calendrier du transfert

Le transfert des agents du MTECT vers les services de la DGFIP s'effectue, sur la base du volontariat des agents, en 3 vagues successives.

Phases	Date d'effet	Nombre de postes ouverts au sein de la DGFIP	Caractéristiques
N°1	1 <sup>er</sup> septembre 2022	16	Chargés de mission à la préfiguration Agents de catégorie B
N°2	1 <sup>er</sup> septembre 2023	159	Agents de catégories B et C
N°3	1 <sup>er</sup> septembre 2024	115	Agents de catégories B et C

Les agents qui ne rejoindront pas les services de la DGFIP feront l'objet d'un accompagnement personnalisé leur permettant de se repositionner sur de nouvelles missions.

Cet accompagnement a été présenté aux OS du MTECT lors d'un COSUI spécifique sur le repositionnement interne des agents réuni le 13 mai.



MINISTÈRES  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
COHÉSION DES TERRITOIRES  
MER

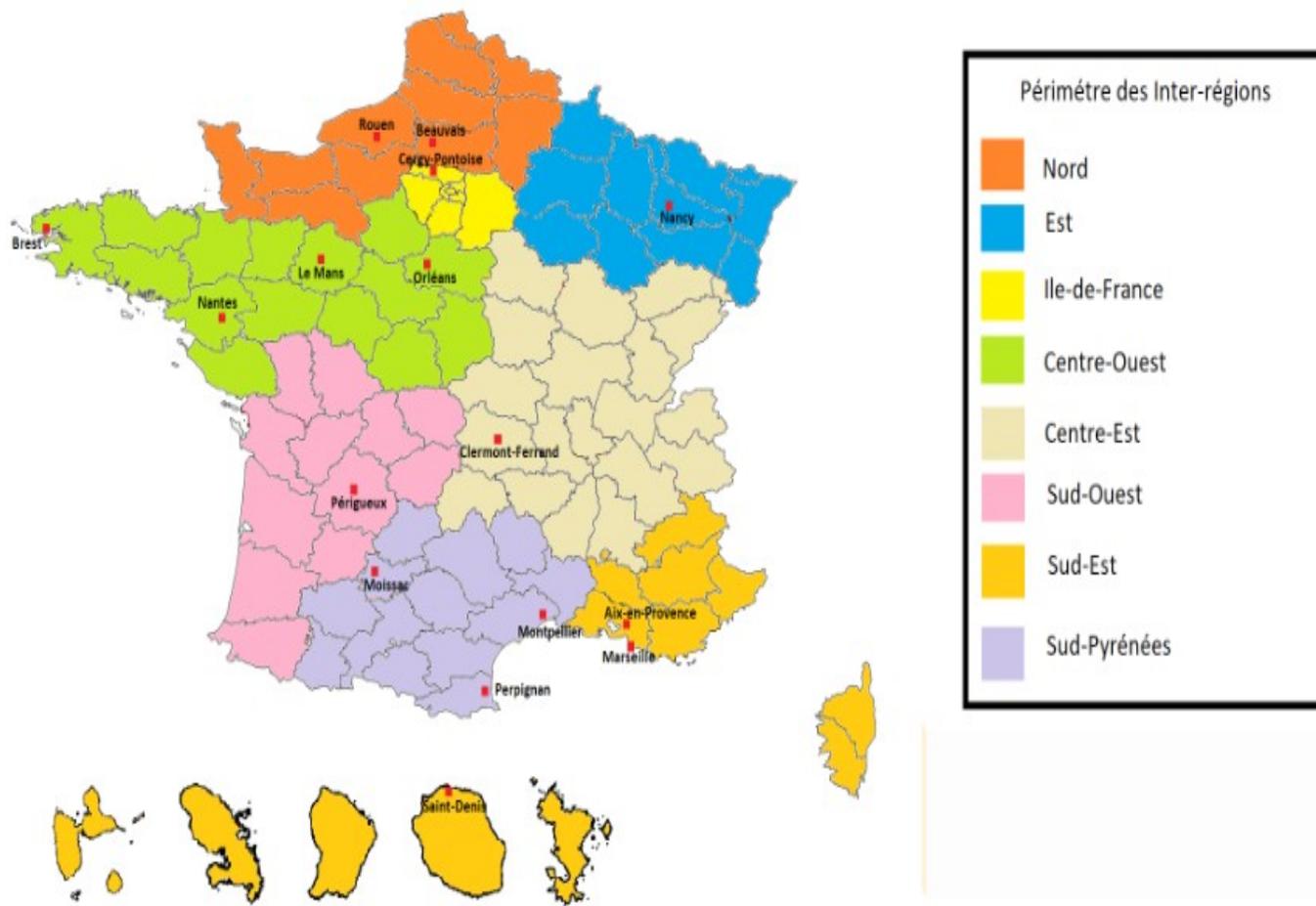
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

## Phase n°1 –

**Recrutement de 16 chargés de mission  
à la préfiguration au 1er septembre  
2022**



**Interrégion Nord : 2**

**Interrégion Ile-de-France : 1**

**Interrégion Est : 1**

**Interrégion Sud-Est Outre-Mer : 3**

**Interrégion Centre-Ouest : 4**

**Interrégion Sud-Pyrénées : 3**

**Interrégion Sud-Ouest : 1**

**Interrégion Centre-Est : 1**

## Les suites de la phase 1

- Le suivi administratif
- Les services et les agents ont été informés de la liste des agents retenus en février 2022.
- Un formulaire de recueil du souhait des agents relatif à la position administrative d'accueil ( PNA ou détachement) est en cours de diffusion pour l'affectation au 1<sup>er</sup> septembre. Le retour des agents est attendu pour la fin du mois.

## Les suites de la phase 1

- Mise en place d'un groupe de travail (GT) avec les chargés de mission et les directions préfiguratrices
- Les objectifs du GT :
  - Préparer l'arrivée des chargés de mission à la préfiguration au 1<sup>er</sup> septembre 2022 ;
  - Cadrer l'activité prise en charge ;
  - Créer une communauté des chargés de mission.
- Les réunions du GT :
  - 5 avril 2022 : Réunion de cadrage ;
  - 30 mai et 05 juillet 2022 : Ateliers de co-construction sur la lettre de mission et l'organisation de la préfiguration ;
  - Septembre/octobre 2022 : Réunion d'accueil en présentiel.



MINISTÈRES  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
COHÉSION DES TERRITOIRES  
MER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Phase n°2 point d'étape**

**Transfert au 1<sup>er</sup> septembre 2023**

# Calendrier ajusté de la phase 2

Calendrier	Actions
Novembre 2021	- Validation des fiches de postes pour les agents de catégorie B et C
Décembre 2021	- Diffusion de la fiche de poste aux agents par les directeurs
janv-22	- Organisation de journées "portes ouvertes" dans les services fonciers: présentation des missions,..
De février 2022 à fin avril 2022	- Organisation, sur demande des agents, d'échanges avec les DDFIP
	- Recueil des souhaits des agents au sein du MTE
Mai 2022	- Etablissement de la liste des agents volontaires pour 2023 au sein du MTECT conformément au quantum de transfert défini avec la DGFIP. Confirmation de la liste des agents retenus en vue de l'élaboration du PLF 2023
Juin 2022	-Communication des résultats de la procédure aux services et aux agents
Janvier/février 2023	Entretien individuel proposé aux agents
Avril/mai 2023	-- Formalisation du choix de la position administrative d'affectation (MAD puis PNA ou détachement) Gestion administrative de la mise à disposition
1er septembre 2023	- Prise de poste (affectation en MAD)
	-participation aux journées d'accueil des nouveaux arrivants et mise en place du parcours de formation
Octobre/novembre 2023	- Gestion administrative du transfert
1er janvier 2024	-Affectation au choix des agents en PNA ou en détachement dans les corps d'accueil de la DGFIP

## Résultats de l'enquête d'intention

Enquête réalisée par les chefs de service en charge de la fiscalité de l'urbanisme permettant de recenser les intentions de leurs collaborateurs dans le cadre de ce transfert

### Périmètre du résultat

- retour de 98 services (sur 101 interrogés)
- Recensant un total de 446 agents

	Nombre d'agents	%
Souhaite candidater au sein de la DGFIP	106	24%
Ne souhaite pas rejoindre la DGFIP	274	61%
Ne sait pas	66	15%
Total général	446	100%

Résultats de l'expression des intentions des agents s'inscrivant dans le processus de transfert :

- 96 expressions de souhait au titre de 2023 (38 agents intéressés au titre de 2023 et de 2024)
  - 10 expressions de souhait complémentaire au titre de 2024
- ➔ Résultats de cette enquête concordants avec les résultats du processus de candidature pour 2023

## Point d'étape de la phase 2

- Résultat du processus de candidature

Nombre de candidature	136
Nombre de candidats	121
Nombre de candidats dans le périmètre	116
Nombre de candidats hors périmètre	5
<b>Nombre de candidats retenus pour 2023</b>	<b>87</b>
Nombre de candidats invités à reporter leur candidature en 2024 <i>(surnuméraires par rapport au nombre de postes ouverts dans le département)</i>	28
Nombre de candidats refusés	1

## Point d'étape de la phase 2

Le processus de transfert prévoit une répartition du nombre de poste ouvert pour chaque départements au titre des années 2023 et 2024.

**Sur les 116 candidats**, en poste dans le périmètre du transfert, intéressés à rejoindre les services de la DGFIP, plusieurs candidatures n'ont pu être retenues au titre de l'exercice 2023 en raison de leur caractère sur-numéraire par rapport au rapport au nombre de postes proposés au sein des DDFiP considérées.

Dès lors, **87 agents ont été retenus au titre de la phase 2**

Les **28 agents** dont la qualité du profil a été reconnue mais qui ne pourront être affectés en 2023 en raison des contraintes liées au nombre d'emplois « implantés » au sein du département considéré en 2023 seront destinataires d'une communication spécifique les invitant à se repositionner sur l'exercice de transfert 2024.

Le nombre de 87 est inférieur au nombre d'ETP déterminé par le protocole de transfert prévu entre le MTECT et le MEFR qui prévoyait l'ouverture de 159 postes au sein des services de la DGFIP à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

En application de ce protocole les 72 postes non pourvus (159-87) seront transférés en 2023 entre les deux départements ministériels.

Un accompagnement est mis en place au sein du MTECT au profit des agents ne s'inscrivant pas dans le transfert.

## Point d'étape de la phase 2

### Hypothèses relatives aux écarts entre la cible et le nombre de candidatures:

- Problématique de localisation des implantations de la DGFIP dans le département
- Problématique de la rémunération
- Nombre important d'agents en fin de carrière
- L'anticipation demandée aux agents pour se positionner
- Souhait de certains agents de continuer à gérer les dossiers demeurant de la compétence MTECT
- Inquiétude liée à l'évolution du contenu des missions

## Point d'étape de la phase 2

### **Actions déjà entreprises par le MTECT et la DGFIP pour inciter les agents à candidater :**

- Report de la date de candidature au 1<sup>er</sup> mai
- Organisation de webinaires
- Organisation de journées portes ouvertes au sein des DDFiP
- Actions de communication organisées localement
- Information nationale sur la communication des fiches financières
- Echanges avec le GT fiscalité de l'urbanisme piloté par la DHUP des DDT et le groupement des DDT
- Analyse de la situation des départements sans aucune candidature

### Communication auprès des agents retenus - courant juin 2022

- Information, par les DDFIP, des candidats retenus et non retenus pour leur département aux DDT dont dépendent les agents.
- Information par les DDFIP des résultats aux agents retenus et non retenus

### Actions à venir pour permettre à des agents supplémentaires de rejoindre la DGFIP.

- Faciliter les candidatures d'agents qui n'ont pas encore concrétisé leur demande d'affectation sur les postes transférés dans la limite des plafonds par DDFIP pré-identifiés par département.
  - *Le MTECT et la DGFIP travaillent à une procédure et un calendrier permettant aux agents de rejoindre la DGFIP sur les postes transférés pour 2023*
- Etudier les candidatures d'agents hors périmètre et ayant une compétence sur les missions transférées, pour leur permettre de rejoindre la DGFIP sur les postes transférés pour 2023 ou dans le cadre du transfert de la vague 3 en 2024.
  - *Le MTECT et la DGFIP travaillent à l'établissement des conditions dans lesquelles les agents les agents intéressés pourront être retenus, ainsi que sur la procédure et le calendrier*
- Pour les agents de catégorie A accompagnement pour se positionner sur les postes ouverts par la DGFIP hors processus de transfert

# Phase n°3 rappel du calendrier Transfert au 1<sup>er</sup> septembre 2024

# Pour mémoire - Calendrier prévisionnel réajusté de la troisième phase

Calendrier	Actions
Janvier 2023	- Organisation de journées "portes ouvertes" dans les services fonciers: présentation des missions,..
Février à fin avril 2023	- Organisation, sur demande des agents, d'échanges avec les DDFIP
	- Consolidation des souhaits des agents au sein du MTE pour la phase 2024
Mai 2023	- Etablissement de la liste des agents volontaires pour 2024 au sein du MTE conformément au quantum de transfert défini avec la DGFIP. Confirmation de la liste des agents retenus en vue de l'élaboration du PLF 2024
Juin 2023	-Communication des résultats de la procédure aux services et aux agents
Janvier-février 2024	- Entretien individuel proposé aux agents
Juin 2024	- Formalisation du choix de la position administrative d'affectation (MAD puis PNA ou détachement) - Gestion administrative du transfert
1er septembre 2024	- Prise de poste (affectation en MAD)
	-participation aux journées d'accueil des nouveaux arrivants et mise en place du parcours de formation
Octobre/novembre 2024	- Gestion administrative du transfert -> choix de la position administrative d'accueil
1er janvier 2025	-Affectation, au choix des agents, en PNA ou en détachement dans les corps d'accueil de la DGFIP



# Calendrier des travaux normatifs



## Travaux normatifs 2022

